

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Marchés publics : les milliards perdus de l'Etat

SURFACTURATIONS, détournements de fonds, rétrocommissions, faux et usage de faux... Les conclusions du 1er rapport de la Task Force sur la dette publique sont tout simplement hallucinantes.

Maxime Serge MIHINDOU
Libreville/Gabon

LA Task force pour le contrôle, l'audit et la vérification des dettes intérieure et extérieure a livré, le 15 novembre dernier, les conclusions de ses 60 premières jours d'audit sur certains marchés publics attribués à des entreprises.

Surfacturations, détournements de fonds, rétrocommissions, faux et usages de faux... Les résultats sont tout simplement hallucinants et démontrent le niveau élevé de corruption dans l'attribution des marchés publics et les liens d'affaires toxiques qui peuvent exister entre les secteurs public et privé.

Pour exemple, dans le cadre des travaux de construction du lycée technique de Gamba, dans la province de l'Ogooué-Maritime, la Task force a relevé plusieurs malversations commises par l'entreprise Sowaf.

" Dans le cadre de cette opération, l'entreprise a touché 5 milliards de FCFA pour un niveau d'avancement de 15%. Ce qui nous a permis de constater que cette entreprise a été indûment

payée dans le cadre de ce projet sans que les travaux ne soient suffisamment avancés. Sur les faits, l'entreprise a signé une reconnaissance sur l'honneur en s'engageant à achever les travaux du lycée de Gamba conformément au contrat ", souligne le rapport.

Concernant le Plan complet de relogement (PCR) des personnes affectées par le projet d'aménagement des bassins versants de Gué-Gué, Louvé-IAI et Terre Nouvelle financé par la BDEAC, la Task force a épinglé l'entreprise de BTP Sobéa.

Cette dernière a surfacturé plus de 7,5 milliards de francs à l'Etat dans le cadre de ces 2 projets.

" L'entreprise SOBEA a reconnu des surfacturations et c'est d'ailleurs pour cette raison que cette dernière a donné son accord pour réaliser à titre gracieux, des voiries sur Libreville sur un linéaire de 8,5 km ", indique le rapport.

S'agissant du projet de renforcement de la production d'eau potable du Grand Libreville, l'entreprise Orient Green Construction (OGC) a également démontré sa voracité financière. Sans aucune expérience dans le domaine et

avec un maigre capital de 2 millions de francs, elle va néanmoins se faire attribuer un marché de... 16 milliards de francs.

FRAUDE FISCALE• Autre incongruité, le chantier du "stade d'Oyem" a révélé un dépassement budgétaire de 47%, passant de 45 à 66 milliards de francs CFA, dû à une "surévaluation manifeste des quantités et des coûts unitaires". Concernant la "route Ndjolé-Medoumane", le rapport cite "des surfacturations de l'ordre de 2,8 milliards de francs CFA sur les seuls marchés de gros œuvre, soit près de 30% du montant initial". Par ailleurs, dans le cadre des recouvrements des créances, la Task force a mené également, en collaboration avec la Direction générale des impôts (DGI), une opération de recouvrement des créances dues au paiement des impôts. C'est près de 20 milliards de FCFA qui ont été recouverts auprès des entreprises.

Les engagements fiscaux restant à recouvrer sont évalués à hauteur de 46 milliards de francs, et concernent près d'une quarantaine d'entreprises.



Photo : Jocelyn Abila

La Task force sur les dettes intérieure et extérieure a mis au jour des p...

À qui profitent les rétrocommissions ?

H.N.M
Libreville/Gabon

ÉPINGLÉES pour des chantiers laissés à l'abandon, des surfacturations et des rétrocommissions, de nombreuses entreprises sont dans la tourmente depuis la publication du rapport des 60 jours de la Taskforce sur le contrôle, l'audit et la vérification des dettes intérieure et extérieure. Dans ce document d'une douzaine de pages, des éléments ayant compromis la réalisation des travaux ont été publiés.

À cet effet, concernant les travaux de réhabilitation des voi-

ries de l'Université Omar Bongo (UOB) l'Université des sciences de la santé (USS) par l'entreprise GFRA via le financement du fonds de Provision pour investissement diversifié (PID) et de Provision pour investissement en hydrocarbures (PIH), ladite entreprise a reconnu avoir reçu le montant total du marché hors taxe d'une valeur de 3 627 726 471 FCFA.

D'après le rapport, "la Société GFRA BTP a été payée à 100 % pour un montant global 3 627 726 471 FCFA, contre 49 % d'exécution des travaux. Soit un montant total des travaux réellement exécutés selon l'entreprise



Photo : Scott Ngakila

de 1 820 511 170 FCFA. Le directeur général de la société GFRA BTP confirme avoir rétrocédé huit cents millions (800 000 000

de FCFA, comme rétrocommission".

Par ailleurs, si la société s'est engagée à réaliser l'ensemble des

travaux en fonds propres, il reste que celle-ci doit aussi justifier l'utilisation d'un montant d'un milliard dans le cadre de cette opération.

Devant cette situation, l'on est en droit de s'interroger sur les réels bénéficiaires de ces montants faramineux qui coûtent extrêmement chers au contribuable gabonais. A ce sujet, la task force devrait pouvoir être plus pointilleux pour qu'on sache réellement vers qui vont ces pots de vin. Question d'éviter les amalgames, la confusion et autres procès en sorcellerie, alors que les bénéficiaires peuvent être identifiés. La transparence s'impose là aussi.